



**4000 suppressions de postes, acte II du choc des savoirs, 3 jours de carence et remise en cause du droit à arrêt-maladie rémunéré, suppression de la GIPA, blocage des salaires...**

**Uni·es, préparons la grève pour imposer le retrait de ces mesures !**

Dans notre dernier communiqué commun, nos organisations syndicales appelaient « *toutes et tous les collègues à organiser des assemblées générales intersyndicales dans leurs établissements pour préparer la grève* » pour exiger le retrait des mesures annoncées par le gouvernement :

- **Le passage d'un à trois jours de carence pour les fonctionnaires, et une réduction des conditions d'indemnisation à taux plein les trois premiers mois en le remplaçant par un taux à 90%. Au final, se soigner deviendrait un luxe pour les enseignant·es et toutes les agent·es de l'éducation nationale ! Ce sont des centaines d'euros de perte que subiraient nos collègues à chaque arrêt de travail prescrit par leur médecin.**
- **Le blocage du point d'indice, donc le gel des traitements indiciaires de tous les agent·es, pour 2024 et 2025 !**
- **La suppression de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat).**
- **Le maintien des groupes de niveaux (requalifiés en groupes de besoins) pour les classes de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et une mise en œuvre « adaptée » en 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> ...**

Depuis, la ministre Genetet a présenté un nouveau train de mesures, appelé « acte II du Choc des savoirs », dans lequel elle annonce en particulier **l'obligation dès 2027 pour les collégien·nes d'obtenir le DNB pour pouvoir accéder au lycée général, technique ou professionnel**. Sur notre académie, 12.000 élèves de 3<sup>ème</sup> (20%) n'ont pas eu le brevet en 2024, 12.000 élèves, donc, qui seraient désormais interdits d'accéder au lycée ! **Personne ne peut accepter un tel tri social ! Nous exigeons le retrait de cet acte II du choc des savoirs !**

Depuis également, dans de premières assemblées générales et dans les heures d'informations syndicales, les collègues prennent position sur les revendications, et affirment être prêts par la grève à construire le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Nos fédérations nationales de la fonction publique se sont rencontrées. **Un appel à « une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024 » a été lancé.**

Partisanes de l'unité d'action, nos organisations syndicales académiques estiment que l'heure est à regrouper les forces de l'ensemble des agent·es de l'Éducation nationale, de l'ensemble des agent·es de la fonction publique, dans la grève. Elles appellent les collègues à participer aux initiatives prises par les intersyndicales départementales.

**C'est dans ce sens que nous appelons les collègues à se réunir dans leurs établissements, à préparer et décider la grève – en commençant par celle du 5 décembre - à discuter de la nécessité d'enraciner la grève à même de faire reculer le gouvernement.**